

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Livret d'Accueil

Septembre 2019



MULTI ACCUEIL

13, route de Chartres
91 400 Gometz-la-Ville

r.chottefatras@cc-paysdelimours.fr
c.lenoir@cc-paysdelimours.fr

Le mot du président

Engagés à vos côtés et pour le bien être de votre enfant

La Communauté de communes du pays de Limours est très engagée en matière de développement et de diversification des modes d'accueil et de garde des « tout petits » afin de répondre aux besoins et aux souhaits des familles.

A côté des modes d'accueil individualisés assurés par un réseau professionnel très important d'assistantes maternelles agréées, les structures multi-accueil intercommunales accueillent votre enfant dans un environnement propice à son épanouissement social et affectif parmi des camarades de son âge.

Leur fonctionnement est fondé sur le respect du rythme de votre enfant et les équipes pédagogiques y créent un cadre stimulant et sécurisé favorable à son éveil, à son ouverture au monde et à son développement.

Les professionnels agissent afin de permettre à votre enfant de s'épanouir dans son développement moteur, affectif, intellectuel, tout en le respectant dans sa singularité. Il s'agit de l'accompagner afin qu'il trouve sa place en tant qu'individu unique au sein de la collectivité et de l'aider à évoluer dans un environnement différent de l'environnement familial.

En outre, les structures multi-accueil créent du lien entre les parents. Elles favorisent la mixité sociale et l'intégration des enfants et des familles au sein de nos communes.

Pour toutes ces raisons je vous souhaite donc la bienvenue dans cet équipement public, qui est à votre service et à celui de votre enfant.

Bernard VERA
Président de la Communauté de communes
Du Pays de Limours.

Sommaire

	Page
<i>Présentation de la structure</i>	4-5
• La petite histoire	4
• L'équipe	4
• Le fonctionnement	5
<i>L'adaptation</i>	6
<i>Les droits de doudou</i>	7
<i>La référence</i>	8-9
<i>Le portage</i>	10
<i>Dites le avec les mains</i>	11
<i>La vie au Multi-accueil</i>	12-15
• L'accueil	12
• Les activités	13
• Les repas	14
• Le sommeil	14
• Les soins divers	15
• Les retrouvailles	15
<i>L'essentiel</i>	16-17

Présentation de la structure



La petite histoire...

Le multi - accueil est une structure Intercommunale située à Gometz-la-Ville.

Elle a été inaugurée en janvier 2006.

L'établissement regroupe différents modes d'accueil dans un même espace de vie:

la crèche collective et la halte-garderie.

35 enfants des 14 communes de la CCPL sont accueillis quotidiennement.

L'équipe...

L'équipe est composée de professionnels aux compétences complémentaires: infirmière puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrices, maîtresse de maison.

Un médecin et une psychologue interviennent régulièrement.

Des stagiaires peuvent également être accueillis dans la structure.

Pour mettre un nom sur un visage, une fonction sur un nom, des trombinoscopes sont installés dans le hall .



Le fonctionnement...

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h00.

Il est fermé les jours fériés, ainsi que 3 semaines en août et la période entre Noël et le jour de l'an.

Il propose différents modes d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans.

- En accueil régulier
(un contrat est établi entre la famille et la structure pour la réservation de la place).

10 places en section Bébés.

12 places en section Moyens.

12 places en section Grands.

- En accueil occasionnel
(les réservations de place se font d'une semaine sur l'autre).

Type halte-garderie, 1 places par jour, 10 heures maximum par semaine.
En section moyen et grand.

soit :

de 8h30 - 11h30 ou 12h15 (si le repas est compris).

ou

de 8h30 - 17h30.



L'adaptation

« Ce qu'on appelle « adaptation » à la crèche est un temps essentiel qui permet à chaque partenaire (l'enfant, son parent et le professionnel) d'apprendre à se connaître.

Cette période, d'un minimum de 2 semaines avant que l'enfant entre à la crèche, est nécessaire aussi bien à l'enfant qu'au parent pour faciliter la « séparation ». Ce temps peut être extensible selon les besoins.

Ce temps est indispensable aussi au professionnel pour percevoir les besoins de l'enfant en tant que personne.



De cette adaptation mutuelle dépend l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie. »

Du côté des parents

- Découvrir la personne qui va accueillir leur enfant (le lieu, les autres enfants, ...).
- Se rassurer sur les compétences des professionnels.
- Faire l'expérience progressivement de la séparation .
- Transmettre les habitudes et rituels de leur enfant :
 - sur l'alimentation : que mange l'enfant, ce qu'il aime ou pas, dans quelle quantité, quelle consistance (liquide, mixé, morceaux), à quelle température, à quelle heure, les signes de la faim, l'installation (chaise, genoux, ...), utilise-t-il des couverts, un verre...
 - sur le sommeil : horaires et durée habituels des siestes, signes de fatigue, installation (doudou, tétine, turbulette, pénombre, ...), rituels d'endormissement et de réveils ...
 - sur le développement moteur, ce que fait l'enfant pendant les périodes où il est réveillé : est-il couché, assis, comment se déplace-t-il ?

... Tout ce qu'il jugera indispensable à un accompagnement de qualité de son enfant ...

Pour l'enfant :

- Découvrir et se familiariser avec son nouvel environnement (lieu, adultes, autres enfants, nouvelles odeurs, nouveaux bruits...).
- Apprendre à faire confiance au nouvel adulte qui s'occupe de lui.
- Accepter progressivement de se séparer de sa mère/père.

Pour les professionnelles :

- Poser des questions sur les rituels et habitudes de l'enfant.
- Découvrir l'enfant, sa famille, son histoire.

Les droits de doudou

Il a le droit d'être emmené partout
Et aussi souvent que nécessaire.



En cas de perte, le doudou a le droit d'être ramené à son Propriétaire.

Le doudou a le droit d'être sale ...
Et propre aussi.



Le doudou garde son identité même si son aspect douteux et usé appelle le chemin de la poubelle.



Qui constitue l'équipe qui interviendra auprès de votre enfant ?

- L'équipe de référence de section, constituée de 3 professionnelles au quotidien auprès des enfants.
- Deux agents relais définis interviennent auprès du groupe en cas de réunions ou d'absences.
- La direction, en soutien quotidien des équipes, elle est aussi présente en observation.
- Les intervenants extérieurs, la psychologue, le médecin de crèche, les stagiaires...

Ses missions :

- Accueillir les enfants et mettre en œuvre les conditions nécessaires à leur bien-être.
- Identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs des enfants.
- Réaliser les soins courants d'hygiène des enfants et surveiller leur état général.
- Assurer une surveillance constante afin de garantir la sécurité des enfants, de prévenir les accidents et gérer les conflits.
- Aider les enfants dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, etc...).

L'enfant vit à la crèche ses premières expériences sociales. De l'apprentissage de la vie en collectivité à l'ouverture sur le monde, chaque enfant vivra une expérience riche et unique qui va le préparer peu à peu à son entrée à l'école.

L'INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE - « LE PHARE »

« Ils sont le phare vers lequel se tourne une personne en quête d'aide, l'espace dans lequel une communauté peut apprendre [...] à agir avec sagesse et humanité. »

Afin d'offrir à chaque enfant l'accueil individuel dont il a besoin pour évoluer en confiance au sein du groupe, l'équipe du multi accueil intercommunal de Gometz-la-Ville a choisi de privilégier un accompagnement, plus particulier, de 3 à 4 enfants par agent.

La professionnelle « phare » est plus particulièrement chargée :

- de développer une connaissance pointue de l'enfant accueilli.
- d'actualiser cette connaissance.
- de transmettre régulièrement aux membres de l'équipe dont elle fait partie, des informations concernant l'enfant et permettant de garantir la continuité des soins lorsqu'elle est indisponible ou absente. En plus de garantir cette continuité des soins indispensable au bien-être de l'enfant, la diffusion de cette connaissance permet aux autres professionnelles de l'équipe d'être autonomes et efficaces lorsqu'elles sont amenées à prendre soin de l'enfant.

En accueil collectif, le soin, le repas ou le sommeil sont des moments intimes pour l'enfant. Tant que la professionnelle « phare » est disponible, elle offre à l'enfant ces parenthèses individuelles qui jalonnent son quotidien.

Une interlocutrice privilégiée mais pas exclusive.

Si cette professionnelle est l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et de ses parents, elle n'est en aucun cas l'unique interlocutrice. Privilégiée ne signifie pas exclusive.

En effet, les autres membres de l'équipe sont amenés à prendre soin de votre enfant et à vous accueillir. Aussi, prendre le temps de faire leur connaissance (notamment à l'occasion de la période d'adaptation, ou encore des réunions proposées au cours de l'année) sera profitable à votre enfant.

Un lien privilégié n'est pas un lien de dépendance.



Certains pensent que le portage est trop cocooning: avoir l'enfant maintenu en écharpe donc contre soi, ça devrait être réservé aux parents... Mais porter bébé à bras sur le côté, est-ce que c'est si différent que de porter bébé sur le côté en écharpe. En effet, le portage à bras et pratiqué quotidiennement en crèche mais pas toujours de façon sécurisante pour l'enfant, ni ergonomique et confortable pour le professionnel.

Pourquoi le choix de l'écharpe ?

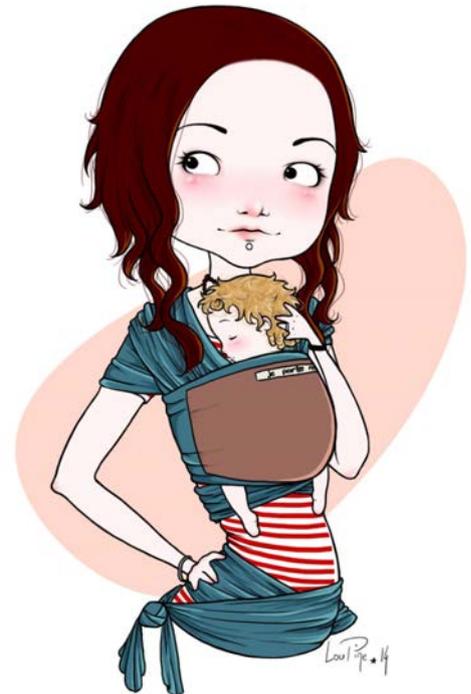
Les raisons d'utiliser le portage en structure d'accueil sont nombreuses.

- Il apporte sécurité à l'enfant et un nouvel outil de travail au professionnel. En pratiquant le portage, nous créons un lien direct avec l'enfant, nous répondons à son besoin de contenance et de sécurité affective notamment pour les adaptations. Le portage permet une transition plus sereine, l'enfant étant contenu et donc rassuré.
- Il aide bébé à s'intégrer progressivement en étant proche des autres sans être complètement avec eux. De ce fait, il y aura une nette baisse des pleurs, donc un groupe serein.
- En libérant les bras de l'adulte, le portage accroît la liberté de mouvement de l'adulte pour répondre aux autres enfants.

«Plus l'enfant est sécurisé sur le plan affectif, plus il pourra se détacher de l'adulte et aller à la découverte de son milieu»

Les objectifs

- Répondre aux besoins de chaque enfant.
- Améliorer la posture, lorsque l'enfant est porté à bras.
- Permettre à la professionnelle de rester disponible pour chaque enfant.
- Soulager le dos des professionnelles.
- Permettre les sorties à l'extérieur avec plusieurs enfants.
- Des professionnelles formées
- Une installation rapide, facile et sécurisée.
- La possibilité de s'adapter facilement à différents âge et gabarit, selon les outils.



Quels Outils ?

- Le sling: il s'agit d'une écharpe courte montée sur 2 anneaux qui s'installe en diagonale sur le côté de porteur. Le bébé peut y être placé devant, ou légèrement sur le côté ou bien complètement sur le côté suivant l'âge de l'enfant. Le réglage se fait par les anneaux, il n'y a pas de nouage. C'est une installation rapide, facile et qui s'ajuste à chaque enfant.
- L'écharpe de portage tissée traditionnelle, Ne se détend pas et permet de porter dans plusieurs positions physiologiques sur le ventre, sur la hanche et sur le dos. L'équipe privilégiant le portage ventre.



Que nous entendions ou non, au cours de notre vie, nous utilisons des signes pour communiquer. Par exemple, un bébé apprend vite à pointer le doigt vers l'objet qu'il désire. Souvent, lorsque nous ne parlons pas la langue d'une personne étrangère, nous utilisons des signes pour essayer de se faire comprendre.

Lorsqu'il arrive que le langage soit restreint, la communication gestuelle et visuelle peut prendre le relais. Ainsi, au lieu de se mettre en colère ou pleurer parce qu'il n'est pas compris, l'enfant passera par cet autre biais pour exprimer ses émotions. La langue des signes peut alors devenir un code commun et diminuer sensiblement sa frustration et la vôtre.

L'idée n'est pas d'acquérir tous les aspects de la LSF, mais simplement de nous appuyer sur un code existant pour favoriser les échanges. La langue des signes accompagnera l'apprentissage oral, sans le freiner, c'est pourquoi il est intéressant de poursuivre ce « jeu » avec l'enfant grandissant.



Les nouveau-nés, dès la naissance, cherchent du regard, fixent la bouche de l'adulte, mais ce sont les yeux qui retiennent particulièrement leur attention. La communication visuelle avec les enfants est un répertoire inné et universel d'expressions faciales et de gestes.

Pour les enfants qui développent la parole rapidement, l'utilisation ne se fera que sur une courte période. Pour les enfants qui développent la parole plus tardivement, les signes procureront un moyen de communication efficace en attendant que la parole se développe et soit fonctionnelle.



L'accueil ...

Nous vous invitons à rentrer dans la section et si possible à prendre le temps nécessaire pour que votre enfant commence sa journée tranquillement.

L'équipe pourra vous accueillir assise au sol ainsi les enfants présents seront rassurés et plus calmes, cela n'empêchera pas un échange privilégié avec vous.

La transmission est un moment important car elle articule la journée. Le but des transmissions est de communiquer ce qui pourrait avoir des répercussions sur la journée de l'enfant (heure du déjeuner, mauvaise nuit, prise de médicaments ...).

Il aura auparavant pris son petit déjeuner à la maison, sa couche aura été changée avant d'arriver et il sera habillé... prêt pour la journée!

*A la crèche : c'est l'arrivée le matin,
le « au revoir » à mes parents,*

*Pas de départ en cachette même si je
pleure ...*

*Après un câlin, je me consolerais en
jouant avec les autres enfants.*



Les activités ...

Le principal intérêt du jeu est dans le plaisir qu'il procure à l'enfant.

Nous essayons de favoriser l'activité autonome en laissant au maximum les enfants libres de leurs mouvements.

Ainsi nous voulons permettre à l'enfant de découvrir tout ce dont il est capable sous l'œil attentif de l'adulte.



Au multi-accueil ...

C'est chacun son rythme !

Dans la journée votre enfant va jouer seul, ou avec d'autres dans les différents espaces de la section (espace zen, coin dinette, structure de motricité...).

A certains moments, des activités lui seront proposées en petit groupe (peinture, chants, histoires...).

Les âges se mélangent lors des temps d'Univers Ludique :

- La libre circulation des enfants dans la crèche.
- La création d'univers ludiques
 - Galipette pour la motricité
 - Zenitude pour se détendre
 - Découverte pour des activités plus dirigées
 - Imaginaire pour profiter des jeux à dispositions
- L'enfant : auteur de son jeu.

Dès que le temps le permet les enfants sortent dans le jardin et peuvent alors profiter des vélos, balançoire, toboggan... et du grand air ! Pensez à les habiller en conséquence !!!

La bibliothèque de la commune nous accueille un fois par mois pour un temps lecture.

Les repas

Ce sont des temps d'échanges, de découvertes.

- Pour les tout-petits, les biberons et les purées sont proposés à la demande, adaptés en fonction des besoins. Après l'introduction de 3 fruits et 3 légumes à la maison, nous proposons aux enfants les menus de la crèche. Ils sont donnés dans les bras de la professionnelle phare et toujours dans le même espace afin de respecter leurs repères.
- En grandissant, le repas à table est organisé dans un espace aménagé. Les enfants sont conviés à manger à tour de rôle et par deux, puis par groupe de référence.



« Nous ne forçons jamais un enfant à manger. Mais nous lui proposons de goûter. Dans son plateau repas, nous lui laissons également l'opportunité de manger avec les doigts dans l'ordre de son choix ».



Le sommeil

Dormir est indispensable pour l'enfant. Il dort suivant son rythme et son âge.

Le rôle du professionnel phare est d'aider l'enfant à trouver un rituel d'endormissement qui lui convienne.

Chez les tout-petits, les siestes peuvent être nombreuses pendant la journée. Le bébé est couché dès que les premiers signes de sommeil apparaissent. En grandissant, les temps de sommeil sont moins fréquents. Pour les plus grands, une sieste après le repas de midi est le plus souvent suffisante.

L'enfant a son lit attribué, toujours à la même place, il sera accompagné de son doudou et de sa tétine.

On ne réveille pas un enfant qui dort ...

Les soins divers

Les soins du corps sont effectués en priorité par le professionnel phare de l'enfant.



Selon les compétences motrices et psychiques de l'enfant, l'adulte l'encourage à être acteur des moments de soin de son corps (prendre sa serviette, lever les fesses ...).

L'adulte garantit à l'enfant un moment d'intimité.

La présence d'autres enfants ou adultes n'est pas souhaitée, l'adulte privilégie une relation individuelle de qualité.

Les parents sont invités à ne pas investir la salle de bain pendant les soins du corps d'un enfant qui n'est pas le leur.

Les retrouvailles

Ce temps est tout aussi important que l'accueil du matin.

Tout comme l'enfant a pu avoir besoin de temps pour passer de son univers familial à celui de la crèche, il peut avoir besoin de temps pour le passage inverse.

Parfois, l'équipe ne pourra pas se détacher tout de suite du groupe pour faire un accueil individualisé.



Si je ne cours pas vers vous le soir après ma journée, ne soyez pas triste, ne m'en veuillez pas, il me faut le temps de finir mon jeu avant de vous retrouver ...

Ne partez pas sans avoir signalé votre présence et pris les informations sur la journée.

Nous vous invitons à la patience si l'accueillante est en relation avec un enfant et à la discrétion si elle est en transmission avec une autre famille.

Dites toujours à votre enfant que vous allez partir.

En crèche, respectez les horaires de votre contrat, prévenez si vous avez un contre temps.

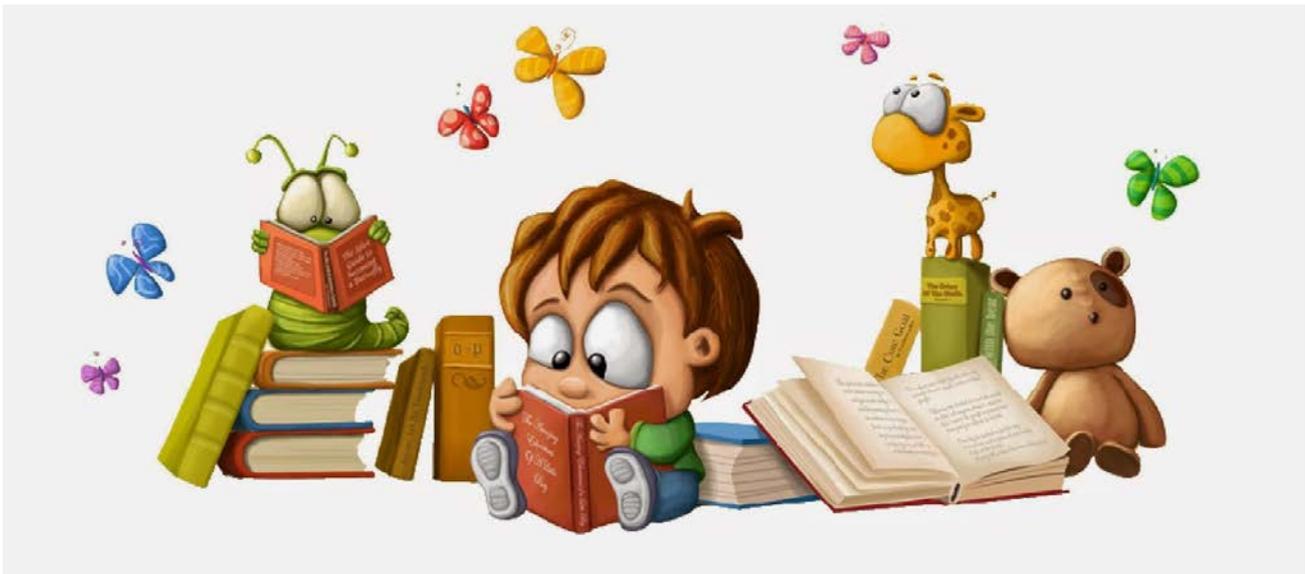
Lisez les panneaux d'information situés dans le hall.

Prévenir impérativement pour tout départ avec une personne autre qu'un parent (autorisation écrite et pièce d'identité obligatoires).

Vérifier régulièrement que le matériel demandé est à disposition de l'équipe (Doliprane, sérum physiologique, crème pour le change...).

Pour la crèche collective, les arrivées se font de préférence avant 9 heures 30 et les départs avant 12h30, entre 15h00 et 15h30 ou après 16h15. Ces horaires permettent de vous accueillir vous et votre enfant dans les meilleures conditions.





Les frères et sœurs sont invités à patienter dans le hall.

En l'absence d'ordonnance aucun médicament ne peut être donné (sauf PAI) :
prévenez votre médecin.

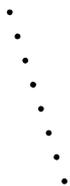
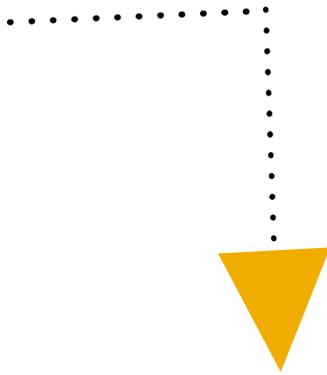
Les biberons de lait maternel sont acceptés.

L'alimentation et les couches sont fournies par la structure et sont comprises
dans le tarif quelque soit le type d'accueil et le temps de présence.

Une déduction à compter du 4ème jour d'absence est effectuée en cas de mala-
die supérieure à 3 jours sur présentation d'un certificat médical.

Pour que les congés soient déduits de votre facturation, ils doivent être annoncés
par écrit au moins 1 mois avant.

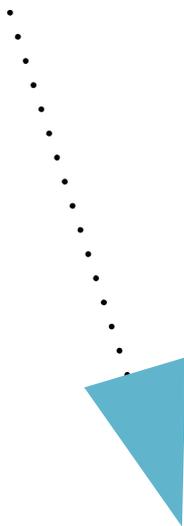
La facture est faite en fin de mois et payable directement au trésor public, soit
par chèque, soit en ligne via le site de la CCPL.



Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Angervilliers • Boullay-les-Troux • Briis-sous-Forges • Courson-Monteloup • Fontenay-lès-Briis • Forges-les-Bains • Gometz-la-Ville
Janvry • Les Molières • Limours • Pecqueuse • Saint-Jean de Beauregard • Saint-Maurice-Montcouronne • Vaugrigneuse



615, rue Fontaine de Ville 91 640 Briis-sous-Forges

Tel : 01.64.90.79.00

Service Petite Enfance : 01.64.90.01.58